

FICHE SPORT DEPARTEMENTALE 2023-2024

VOLLEY LYCEE

sd035@unss.org
http://unss35.org

Version du 08/11

A Confirmer

Modifications

COMPOSITION DE LA COMMISSION - REUNION DU 07/09/2023						
Noms	Etablissements	Noms	Etablissements			
Saez Fabienne	J.Macé Rennes	Guermeur Vincent	E.Zola Rennes			
Le Lagadec Véro	L.Guilloux Rennes	Chagny Franck	A.Conti Bruz			
Chagny Cyril	Sévigné Cesson	Alen Arnaud	R.Cassin Montfort			
Mahé Franck	Combourg	Ostrowski Thomas	J.Curie Rennes			

CALENDRIER							
<u>Dates</u>	NIVEAUX	<u>FORMULES</u>	CATEGORIES	LIEUX	<u>HORAIRES</u>		
18/10	DISTRICT	Brassage	Toutes categories	Chateau Joliot	13 н 30- 16 н 30		
15/11	DISTRICT	Brassage	Toutes categories	CESSON	13 н 30- 16 н 30		
13/12	DISTRICT	Brassage	Toutes categories	VELODROME JOLIOT CHATEAU	13 н 30- 16 н 30		
17/01	DEP	FINALE	Toutes categories		13 н 30- 16 н 30		
07/02	ACAD	FINALE	Toutes categories	35			

ENGAGEMENTS ET QUALIFICATIONS

Filière excellence :

1. Engagements sur OPUSS avant le 15/10

Filière établissement :

- 1. Pré engagements sur google Form avant le 15/10
- 2. A chaque rencontre, engagement sur OPUSS en fonction du calendrier spécifique de l'activité

Filière animation:

1. Pré engagements auprès du SD

Attention les équipes qui ne répondent pas aux catégories d'âge s'engagent en animation.

REFERENTS TECHNIQUES ET CMR

Référent technique départemental:

REGLEMENT ET DISPOSITIONS DEPARTEMENTALES

3 journées de brassage pour qualifier et classer 3 ou 4 équipes par catégorie. Matchs en 25 pts.

Attention : le district de la côte d'Emeraude a des équipes de volley. A voir dans quelles catégories , il faut réserver une place.

Lors de la finale départementale le 1er rencontre le 4ème, le 2nd rencontre le 3ème. La finale se fait en 2 sets gagnants de 25 pts.

Les résultats de toutes les journées sont pris en compte

Il faut être présent à 2 des 3 journées de brassage pour prétendre à une qualification

En phase de district, une journée est considérée comme perdue si l'équipe est composée de moins de 4 joueurs

En finale départementale, l'équipe doit comporter au minimum 5 noms (4 joueurs et 1 JO)

Le règlement spécifique, la fiche sport nationale complète et sa déclinaison académique sont disponibles sur le site national et sur OPUSS.

JEUNES OFFICIELS

Les validations théoriques doivent se faire dans les AS. La journée de certification JO (20/03) servira pour les validations terrain.

Des tests de validation des JO (Jeune arbitre/juge, Jeune coach) ont été élaborés au niveau national : Un lien pour se TESTER et/ou PASSER les QCM :https://udb.unss.org/testjo

Le protocole académique reste valable. Les fiches de validation pratique sont référencées sur l'opuss académique. https://bit.ly/Ressources-JeunesOfficiels

Référent JO départemental :

Mail 11/09 Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe la proposition de calendrier faite par vos soins mercredi dernier.

- 1 Je vous propose une modification : déplacer le 13/12 au 20/12. Le 13/12 a lieu le cross académique dans notre département. Une fois tous les 4 ans, cela mobilise un large jury, j'aimerais si possible préserver cette date. Si vous êtes unanimement contre, bien sur on reviendra au 13.
- 2 J'ai repris le règlement que vous avez appliqué l'an dernier sur le championnat (présence aux journées par exemple). Pouvez-vous me confirmer que vous vous êtes entendus sur cette question ?
- 3 Pas de mutualisation des transports. Charge à chaque A.S. de commander ses bus seule ou avec d'autres suivant les places disponibles et de se répartir la facture.
- 4 Attention aux procédures d'engagement. Seules les équipes inscrites au 15 octobre pourront prétendre à une qualification départementale.
 - 5 Je vais ouvrir une compétition pour chaque journée. Merci de vous y inscrire à chaque fois.

A très bientôt